

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01730

Numéro SIREN : 810 370 734

Nom ou dénomination : A.C.M

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/035242

certifié conforme
à l'original. *[Signature]*

Etat exprimé en euros

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				(122)
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	137 300	956	136 344	136 844
	Autres immobilisations incorporelles	2 250	122	2 129	2 250
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	56 977	25 830	31 147	37 055
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	82 698	30 446	52 252	56 049
	Autres immobilisations corporelles	40 869	33 470	7 399	10 755
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	50		50	50
TOTAL (II)		320 144	90 823	229 321	242 882
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	6 065		6 065	5 610
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	10 095		10 095	10 900
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 034		2 034	1 929
	Autres créances	4 565		4 565	31 965
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	144 323		144 323	127 658
	Charges constatées d'avance				1 063
	TOTAL (III)	167 082		167 082	179 125
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		487 226	90 823	396 404	422 006

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

50

50

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	72 753	44 912
	Report à nouveau	928	928
	Résultat de l'exercice	(36 031)	27 841
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	48 650	84 681
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	167 001	191 803
	Emprunts et dettes financières divers (3)	109 976	107 320
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 869	5 232
	Dettes fiscales et sociales	56 902	32 970
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	347 754	337 325
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	396 404	422 006
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(36 031,40)	27 841,02
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	217 550	270 419
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	238	166
(3)	Dont emprunts participatifs		

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **396 404** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 425 967** euros et un total **charges de 461 998** euros, dégageant ainsi un **résultat de -36 031** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	139 550					139 550
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	139 550					139 550
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	56 977					56 977
	Instal technique, matériel outillage industriels	78 766		3 932			82 698
	Instal., agencement, aménagement divers	13 150					13 150
	Matériel de transport	12 750					12 750
	Matériel de bureau, mobilier	14 969					14 969
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	176 612		3 932			180 544
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	50					50
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50					50
TOTAL		316 212		3 932			320 144

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	122	(122)		
	Fonds commercial	456	792	292	956
	Autres immobilisations incorporelles		122		122
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	577	792	292	1 077
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	5 135	4 765	1 756	8 145
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	14 787	4 588	1 690	17 685
	Instal technique, matériel outillage industriels	22 718	12 056	4 327	30 446
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	12 019	1 044	486	12 577
	Matériel de transport	10 005	2 490	1 245	11 250
	Matériel de bureau, mobilier	8 089	2 518	964	9 643
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		72 753	27 461	10 468	89 746
TOTAL		73 330	28 253	10 760	90 823

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains -							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2021

PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur-comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		124	(124)	-100,00
Autres créances		27 770	(27 770)	-100,00
TOTAL		27 894	(27 894)	-100,00

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100	101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126	127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152	153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178	179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	205	206	207	208	209	210	211	212	213	214	215	216	217	218	219	220	221	222	223	224	225	226	227	228	229	230	231	232	233	234	235	236	237	238	239	240	241	242	243	244	245	246	247	248	249	250	251	252	253	254	255	256	257	258	259	260	261	262	263	264	265	266	267	268	269	270	271	272	273	274	275	276	277	278	279	280	281	282	283	284	285	286	287	288	289	290	291	292	293	294	295	296	297	298	299	300	301	302	303	304	305	306	307	308	309	310	311	312	313	314	315	316	317	318	319	320	321	322	323	324	325	326	327	328	329	330	331	332	333	334	335	336	337	338	339	340	341	342	343	344	345	346	347	348	349	350	351	352	353	354	355	356	357	358	359	360	361	362	363	364	365	366	367	368	369	370	371	372	373	374	375	376	377	378	379	380	381	382	383	384	385	386	387	388	389	390	391	392	393	394	395	396	397	398	399	400	401	402	403	404	405	406	407	408	409	410	411	412	413	414	415	416	417	418	419	420	421	422	423	424	425	426	427	428	429	430	431	432	433	434	435	436	437	438	439	440	441	442	443	444	445	446	447	448	449	450	451	452	453	454	455	456	457	458	459	460	461	462	463	464	465	466	467	468	469	470	471	472	473	474	475	476	477	478	479	480	481	482	483	484	485	486	487	488	489	490	491	492	493	494	495	496	497	498	499	500	501	502	503	504	505	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515	516	517	518	519	520	521	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	---

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	238	268	(30)	-11,33
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	400	1 675	(1 275)	-76,13
Dettes fiscales et sociales	8 024	6 555	1 469	22,40
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	8 662	8 499	163	1,92

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 063	(1 063) -100,00
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL		1 063	(1 063) -100,00

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Etats financiers au 31/12/2021

ETATS FISCAUX

Désignation de l'entreprise		SAS ACM LE NAPOLITAIN		69 RUE NEY		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		69006 LYON						
SIRET		8 1 0 3 7 0 7 3 4 0 0 0 1 6						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 31122020		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	137 300	012	956	136 344	136 844	
		014	2 250	016	122	2 129	2 129	
	Immobilisations corporelles*	028	180 544	030	89 746	90 798	103 859	
	Immobilisations financières* (1)	040	50	042		50	50	
	Total I (5)	044	320 144	048	90 823	229 321	242 882	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	6 065	052		6 065	5 610
		Marchandises *	060	10 095	062		10 095	10 900
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	2 034	070		2 034	1 929
			072	4 565	074		4 565	31 965
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	144 323	086		144 323	127 658	
	Charges constatées d'avance *	092		094			1 063	
	Total II	096	167 082	098		167 082	179 125	
	Total général (I + II)	110	487 226	112	90 823	396 404	422 006	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		10 000		10 000		
	Ecarts de réévaluation	124						
	Réserve légale	126		1 000		1 000		
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		72 753		44 912		
	Report à nouveau	134		928		928		
	Résultat de l'exercice	136		(36 031)		27 841		
	Provisions réglementées	140						
Total I	142		48 650		84 681			
Provisions pour risques et charges	154							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		167 001		191 803		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		13 869		5 232		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	109 976	172	166 884	140 291		
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176		347 754		337 325			
Total général (I + II + III)	180		396 404		422 006			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	50	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	130 204		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 932		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ACM
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 69 Rue NEY
69006 LYON
810.370.734 RCS LYON

RAPPORT DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2022

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, notre chiffre d'affaires a baissé en valeur relative par rapport à celui de l'exercice précédent (sur une période équivalente de 12 mois) ceci étant dû à la crise sanitaire qui nous a obligé de fermer 4 mois et demi de l'année.

De la même manière, le niveau de nos charges s'est stabilisé, malgré ceci nous dégageons une perte de 36 031.40 euros comprenant les aides perçues de 44 764 €

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021 date de clôture de l'exercice, mise en arrêt de l'activité jusqu'au 19 mai 2021 avec reprise partielle de service en terrasse et ensuite selon calendrier de déconfinement reprise activité en salle en plus des terrasses.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société a effectué aucune recherche d'activité de et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs sont au moins de conserver ce volume d'activité nous permettant de dégager de nouveau des bénéfices.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 377 635.12 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 834.30 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 221 839.48 euros.

Le montant des subventions exploitations « aides covid19 » s'élève à 44 764 €

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 408.41 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 156588.24 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 59 655.63 euros.

La société emploie 7 salariés.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 17 492.63 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 319.63 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 460 849.02 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (36 031.40) euros.

Compte tenu d'un résultat financier de – 1 104.03 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à (36076.40) euros.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de – 45 euros et d'un impôt sur les sociétés de 0 €, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 36031.40 euros.

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 396 404.00 euros.

-

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 36 031.40 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice	36 031.40 euros
Autres réserves	36 031.40 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

-

CONVENTIONS REGLEMENTEES

- Nous vous précisons qu'un bail a été établi entre la SCI MCM dirigée par Madame Mélanie BOULLAULT, Monsieur LE Christian et M. BELARBI Mathieu et la société pour ce qui concerne la location servant à l'exploitation du restaurant Rue DESPEIGNE 69008 LYON. Le montant versé au titre de 2021 est de 24000 € pour le loyer et charges locatives

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Mathieu BELARBI
Président

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée par 3 voix ayant voté pour, 2 voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 36 031.40 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	36 031.40 euros
---------------------	-----------------

Affectation :

Autres réserves	36 031.40 €
-----------------	-------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée par 1000 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

QUATRIEME RESOLUTION

Comme stipulé dans les statuts il est décidé que les associés percevront pour le courant de l'exercice un revenu et que les charges sociales incombant à ce dernier seront également prises en charge par la société.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que le Président Monsieur Mathieu BELARBI a perçu une rémunération s'élevant à 29 734.35 euros au cours de l'exercice écoulé et décide d'approuver la prise en charge des cotisations obligatoires et facultatives s'élevant à 11 559.42 € euros auquel vient se rajouter une cotisation PEE de 4 224.53 €, et décide d'approuver le remboursement des frais de déplacement.

SIXIEME RESOLUTION

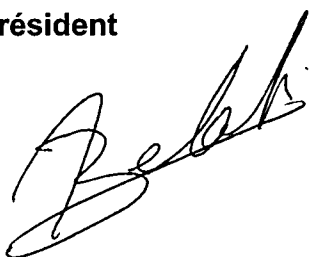
L'Assemblée Générale prend acte que le Directeur Général Monsieur Christian LE a perçu une rémunération s'élevant à 31 822.68 euros au cours de l'exercice écoulé et décide d'approuver la prise en charge des cotisations obligatoires et facultatives s'élevant à 13 322.48 € auquel vient se rajouter une cotisation PEE de 4 224.54 €, et décide d'approuver le remboursement des frais de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



Le secrétaire



ACM
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 69 Rue NEY
69006 LYON
810.370.734 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 36 031.40 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice	36 031.40 euros
---------------------	-----------------

Affectation :

Autres réserves	36 031.40 €
-----------------	-------------

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du

Cette résolution est adoptée par 3 voix ayant voté pour, 3 voix ayant voté contre 0 et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Mathieu BELARBI

